69e Année. — 6e Série. — Tome XXXVIII N° 33 16 Août 1902

MANUEL GÉNÉRAL
DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

On s'abonne à Paris, chez **MM. Hachette et Cie**, libraires-éditeurs, **boulevard Saint-Germain, 79**; dans les départements, chez tous les libraires ou dans les bureaux de poste.

Prix de l'abonnement :

FRANCE. . . . . 6 fr »

UNION POSTALE . . . . . 7 fr. 75

Prix du numéro. . . . . . 10 centimes.

Les abonnements se prennent à partir du 1er de chaque mois. — On ne s'abonne que pour un an.

Il est indispensable de joindre la bande d'un des derniers numéros du journal aux demandes de changement d'adresse.

SOMMAIRE

Partie générale.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT : Visites scolaires internationales (G. MOUCHET). — A l'étranger (J. FÈVRE). — A travers la pédagogie (X.). — Sur le vif (JEAN GIRÉ). — Revue de la Presse (F.). — Revue des bulletins départementaux de l'enseignement primaire. — Revue pédagogique de l'étranger (J. FÈVRE).

VARIÉTÉS : Du Guesclin (H. ROUJON). — *Van mai enfenta qu'aveusa* (JULIE SÉVRETTE). — Une lecture bienfaisante (J. DE MESTRAL-COMBREMONT). — Charité et Solidarité (E. CABANE). — Un peu de tout et de partout.

A NOS LECTEURS. — *Pendant la période des vacances, nous supprimons, comme de coutume, la* Partie Scolaire *du journal, qui ne peut avoir alors aucune utilité pour les maîtres. Dès la première semaine d'octobre, le journal reparaîtra au complet avec sa Partie générale et sa Partie scolaire.*

Le service de la correction des copies, suspendu aussi pendant les mois d'août et de septembre, sera repris à la rentrée des classes.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

VISITES SCOLAIRES INTERNATIONALES

En général, une simple demande à quelque autorité scolaire suffit pour qu'un Français soit autorisé à visiter à l'étranger les écoles de tout un district. J'ai visité en Angleterre et en Ecosse nombre d'écoles, soit avec un collègue français, soit avec des inspecteurs anglais ou écossais, sans qu'il eût été besoin de me pourvoir d'autre chose que d'une lettre d'*introduction* d'un membre du School-Board de Londres — autorisation obtenue d'ailleurs séance tenante. Il va sans dire que lorsque j'accompagnais un inspecteur dans sa tournée, l'inspecteur lui-même était mon autorisation. Jusqu'à ces derniers temps, il en était à peu près de même en France : il y a deux ou trois ans, je servis de cicerone pour la visite d'une des écoles supérieures de Paris à un éducateur anglais qui avait une autorisation officielle pour visiter des écoles de tout ordre à Paris et en province ; et combien de fois déjà, mes collègues et moi n'avons-nous pas vu entrer dans nos classes des Allemands, des Anglais, des Américains ! Il y a trois ans, une dame finlandaise parcourait dans les mêmes conditions, différentes écoles de Paris et de la banlieue...

N'en est-il plus ainsi ? Refuse-t-on en fait, sinon en droit, l'entrée de nos écoles aux étrangers ? Un récent numéro du *Practical Teacher* semblerait le prouver. Voici ce qu'il raconte :

Un professeur anglais bien connu passait récemment une semaine à Paris. Désirant voir une ou deux écoles françaises, et sachant qu'il était nécessaire d'avoir une autorisation, il avait écrit en ce sens au ministère de l'Instruction publique environ trois semaines avant son départ. N'ayant pas reçu de réponse, sitôt arrivé à Paris, il alla trouver le directeur d'une grande école de garçons, dont il avait rencontré la fille en Angleterre. Le directeur le reçut de la façon la plus cordiale, mais l'informa qu'il ne *pouvait* laisser visiter son école sans que le visiteur eût une permission officielle. A l'Hôtel de Ville, on informa notre compatriote qu'on ne pouvait recevoir un Anglais dans une école française sans une lettre de l'ambassadeur britannique. Il écrivit alors à l'ambassadeur britannique qui lui répondit comme suit :

« L'ambassadeur d'Angleterre accueillerait volontiers votre requête, mais des demandes de cette nature doivent être faites par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères; d'autre part, on ne peut espérer recevoir de réponse à ces sortes de demandes avant un délai de deux ou trois semaines. Comme vous dites ne devoir passer que quelques jours à Paris, vous ne recevriez pas à temps l'autorisation que l'ambas-

sadeur demanderait pour vous ; dans ces conditions,... etc. »

Et le *Practical Teacher* fait suivre ce récit, que nous abrégeons et que nous dépouillons de ses remarques ironiques, des réflexions que voici :

« Nous comprenons très bien qu'on n'autorise qu'avec certaines réserves l'accès d'un arsenal ou d'une manufacture qui détiennent des secrets de fabrication ; mais personne n'osera prétendre que des méthodes d'instruction doivent rester secrètes ; la presse pédagogique nous montre, au contraire, combien les maîtres sont désireux de faire connaître les méthodes et les procédés qu'ils considèrent comme les meilleurs et dont ils obtiennent de bons résultats. Sans doute, le directeur de l'école passera quelque temps à faire visiter son établissement ; mais sera-ce du temps perdu ? Sans doute, l'entrée d'un étranger peut distraire quelque peu l'attention d'une classe ; mais si le « ton » de la classe est bon, le dérangement sera léger et diminuera d'autant plus que les enfants seront plus accoutumés à voir des visiteurs. Qui répugne à laisser visiter son école ? Celui-là seul qui a honte de la façon dont il la mène. Mais le nombre de ceux qui sont fiers de leurs écoles est de beaucoup le plus considérable ; et, d'autre part, cacher sa faute, n'est-ce pas le pire moyen d'y remédier ?... Nous sommes tous naturellement défiants de l'étranger qui veut nous dire ce que nous devrions faire ; mais quand on nous questionne sur nos méthodes, nous nous réjouissons de pouvoir aider un visiteur par des réponses précises ; et, d'autre part, n'en tirons-nous pas profit par la nécessité où nous sommes alors de considérer si nos méthodes sont les meilleures ? Nous croyons qu'en cette question, le régime de la liberté est le bon, et qu'un directeur d'école devrait avoir le droit de laisser voir son établissement à tous ceux de la visite desquels il croit pouvoir tirer quelque avantage. »

GASTON MOUCHET.

A L'ÉTRANGER

Le Congrès pédagogique de Chemnitz.

Les instituteurs allemands, groupés en une puissante fédération d'Amicales, le *Deutscher Lehrerverein*, viennent de tenir à Chemnitz leur congrès biennal, le *Deutscher Lehrertag*. Plus de 3 500 congressistes s'étaient rendus, de tous les points de l'Allemagne, dans la grande ville industrielle qu'on a justement surnommée le Manchester saxon. Ils ont discuté les questions suivantes, inscrites à l'ordre du jour du *Lehrertag* :

1° L'Université et l'instituteur ; rapporteur : M. Rehmke, professeur à l'Université de Greifswald ;

2° Influence de l'éducation populaire sur la moralité publique ; rapporteur : M. Pretzel, instituteur à Berlin ;

3° Importance de l'art dans l'éducation ; rapporteur : M. Heinrich Wolgast, instituteur à Hambourg ;

4° L'enseignement ménager dans les écoles de filles ; rapporteur : M. F. Wolgast, instituteur à Kiel.

Le premier point de l'ordre du jour n'a pas donné lieu à une discussion et aucune résolution n'a été votée. Le rapport de M. le professeur Rehmke paraît surtout avoir eu pour objet d' « introduire » la question du rôle de l'Université dans la préparation des instituteurs. M. Rehmke ne demande pas que cette préparation générale et professionnelle ait lieu exclusivement à l'Université. Il désire que les Ecoles normales soient conservées ; mais tout élève qui obtient le « certificat de sortie » analogue à notre Brevet supérieur devrait pouvoir compléter son instruction à l'Université, où il suivrait surtout les cours de philosophie. Cette culture philosophique donnée par l'Université est en particulier indispensable aux directeurs d'école à plusieurs classes, qui doivent pouvoir se prononcer en toute liberté d'esprit sur les problèmes relatifs à l'enseignement et à l'éducation. Or, seule la culture scientifique donnée par l'Université peut assurer cette liberté de l'esprit Grâce à un travail personnel et solitaire, on a vu des instituteurs qui arrivaient à devenir de très bons directeurs d'écoles ; mais ce ne sont que des exceptions et il y aura toujours, dit M. Rehmke faisant usage d'une comparaison bien allemande, entre cette sorte d'Université privée que se crée à lui-même le travailleur solitaire, et l'Université proprement dite, la même différence qu'entre la bière en bouteilles et la bière en bocks.

Le rapport du professeur de l'Université de Greifswald a été accueilli avec beaucoup de faveur par le Congrès, et il est probable qu'il servira de point de départ aux discussions ultérieures sur la grosse question du rôle des Universités dans la préparation des instituteurs.

* * *

En inscrivant à l'ordre du jour de ses travaux l' « influence de l'éducation populaire sur la moralité publique », le Congrès de Chemnitz avait surtout pour but de répondre aux attaques dirigées contre l'école primaire par ceux qui voient dans le progrès de l'instruction un instrument de perdition et qui attribuent l'augmentation de la criminalité à la diffusion de plus en plus grande des connaissances.

Le rapporteur, M. Pretzel, s'est attaché à montrer la fausseté de cette affirmation en prenant un certain nombre d'exemples typiques. Il a opposé notamment la Norvège, où le développement de l'instruction populaire a marché de pair avec celui de la moralité publique et a amené la quasi-disparition de ce fléau social qui est l'alcoolisme — et la Belgique, où la proportion très élevée des illettrés correspond à un accroissement notable de la criminalité. A la suite de ce rapport, le Congrès a voté, à l'unanimité moins quelques voix, une résolution ainsi conçue :

« L'opinion exprimée par les adversaires de l'éducation populaire, à savoir que la moralité du peuple serait compromise par les progrès de l'instruction, est en contradiction avec les faits aussi bien qu'avec les enseignements de la psychologie. Au contraire, il n'est pas douteux, que dans les circonstances actuelles, l'augmentation de la culture intellectuelle est la condition préalable et l'auxiliaire de la moralité.

« Toutes les institutions qui ont pour but de développer l'instruction populaire, notamment l'école primaire et le cours d'adultes, exercent sur le progrès moral du peuple une influence

d'autant plus heureuse qu'elles ne tendent pas seulement à augmenter le savoir mais surtout à favoriser le développement de la personnalité morale. »

* * *

La question du rôle de l'art dans l'éducation a donné lieu à une discussion longue et très animée. Dans un rapport très bien étudié et d'une remarquable forme littéraire, M. Heinrich Wolgast s'était efforcé de prouver que l'éducation esthétique a autant de valeur que l'éducation intellectuelle et l'éducation morale, et il avait demandé au Congrès de voter une suite de résolutions indiquant les moyens à employer pour faire à l'école primaire l'éducation esthétique des enfants. Mais malgré l'appui prêté à la thèse du rapporteur par M. Otto Ernst, un instituteur qui a abandonné l'école pour le théâtre, et qui a remporté un grand succès avec son drame *Flachsmann als Erzieher*, le Congrès n'a pas cru devoir prendre une résolution définitive. Il a estimé que la question de l'éducation artistique n'était pas encore suffisamment étudiée et, à une majorité assez faible d'ailleurs, il s'est rangé à l'avis de M. Ries, de Francfort-sur-Mein : tout en exprimant sa sympathie pour les idées exprimées par le rapporteur, il a décidé de se livrer ultérieurement à une nouvelle étude de la question. Les méchantes langues disent que c'est un enterrement de première classe. Nous voulons espérer qu'elles se trompent, et que le prochain Congrès reprendra l'œuvre abandonnée par celui de Chemnitz.

* * *

Le quatrième point de l'ordre du jour était, avons-nous dit, l'introduction de l'enseignement ménager dans le programme des écoles de filles. Le rapporteur, M. F. Wolgast, s'est nettement prononcé contre l'introduction obligatoire de cet enseignement dans les écoles de filles. Le temps qui y serait consacré se trouverait perdu pour la culture générale des élèves, qui, d'ailleurs, sont encore trop jeunes pour tirer profit de l'enseignement ménager. De plus, on oublie qu'il ne suffit pas de savoir faire la cuisine pour diriger un ménage. La femme de l'ouvrier doit surtout savoir compter; elle doit pouvoir s'intéresser à ce qui intéresse son mari : il est donc impossible de réduire le temps déjà si court consacré à la culture générale. L'école peut et doit préparer la jeune fille à diriger son ménage, mais il n'est nullement nécessaire pour cela d'introduire dans le programme des écoles primaires une branche spéciale d'enseignement; il suffit de bien orienter l'enseignement du calcul et celui des sciences physiques et naturelles.

Le Congrès s'est rangé à l'opinion du rapporteur et il a adopté une série de résolutions repoussant l'introduction obligatoire de l'enseignement ménager dans le plan d'études des écoles primaires de jeunes filles, mais recommandant de donner ce même enseignement dans les cours d'adultes ou, au besoin, dans des cours spéciaux rattachés aux classes supérieures de l'école primaire.

C'est sur le vote de cette résolution que s'est clos le Congrès de Chemnitz. Le prochain Congrès aura lieu en 1904 à Kœnigsberg.

J. Fèvre.

A TRAVERS LA PÉDAGOGIE

A propos de Cours d'adultes.

J'ai cru qu'il serait intéressant pour les maîtres de connaître le secret d'un de leur collègues dont le cours d'adultes est très prospère. Ce secret, le voici :

C'est très simple... Et d'abord le point essentiel, c'est que l'instituteur ne cherche pas à éblouir de vaine science son élève... passager. Il doit se rapprocher de lui, être son ami, et par suite lui procurer le plus de confortable possible. Ces jeunes gens viennent parfois de quatre ou cinq kilomètres sous une pluie battante. Lorsqu'ils arrivent, la porte n'est point fermée, quelle que soit l'heure. Ils trouvent une salle chaude, éclairée, des livres à leur disposition.

Car si l'on sait s'y prendre, les municipalités, même les plus hostiles, vous accordent le chauffage et l'éclairage. Par contre, n'attendez pas toujours d'elles une subvention. Inquiétez-vous plus du résultat intellectuel que du gain matériel et allez-y tout de même. — Avant 7 heures le maître est là, accueillant ses élèves avec une cordiale poignée de main, un bienveillant sourire, s'intéressant à leurs travaux, à leurs peines, ayant un mot affectueux pour chacun, leur montrant que comme eux il est un travailleur, un peu différent peut-être, mais de la forte race des laborieux. Ces jeunes gens se trouveront ainsi tout réconfortés.

En outre, le maître a eu soin de s'enquérir auprès de chacun d'eux de ce qu'il désire plus particulièrement savoir, car peu soucieux pour la plupart de la culture générale, ils viennent pour apprendre spécialement soit de l'arithmétique, soit du français. Il faut alors établir son plan d'études de façon à les contenter tous et profiter ensuite de leur présence régulière non seulement pour agrandir le cercle de leurs connaissances mais aussi pour élever leur esprit et leur cœur.

Combien maladroits sont leurs efforts du début! Qu'importe! Il faut les encourager, louer l'intention à défaut du travail, et les reprendre avec patience quand ils n'ont pas réussi. Les adultes sont de grands enfants : un éloge les encourage.

Puis on cherche à leur rendre les cours attrayants : on lit une poésie choisie avec soin, on raconte une historiette instructive; quand on peut se procurer un appareil, après une petite causerie, on fait des projections.

Ils apprennent ainsi à aimer l'école plus que les veillées. Et, je vous l'ai dit, ils viennent par des pluies battantes et des chemins affreux revoir leur instituteur.

Au départ, nouvelle poignée de main, nouveau sourire.

Quand l'école a plusieurs maîtres, le mieux est de diviser les adultes en plusieurs sections, et alors que les instituteurs se donnent tout à leur tâche, et surtout de tout leur cœur!

X.

(*Bulletin de l'Inspection primaire des Sables-d'Olonne.*)

SUR LE VIF

Il faut aimer Mochon.

Mochon, petit être disgracieux, loqueteux, bien laid et très sale, il m'a fallu beaucoup de temps et un grand effort pour que je puisse enfin t'aimer.

C'était mon début, en sortant de l'école normale. Quarante enfants de quatre à dix ans composaient ma classe. Les uns, gentils bambins, frais et roses, proprets, coquets, un peu trop attifés même, appartenaient aux meilleures familles de ce joli chef-lieu de canton d'Aigrefeuille ; les autres, qu'ils vinssent de la boutique ou de la ferme, arrivaient toujours, les habits propres, les mains et le visage nets ; presque tous, à tour de rôle, m'apportaient des fleurs dont mon bureau restait toujours orné. Parmi les moins bien soignés, un seul était véritablement malpropre, malgré mes quotidiennes recommandations ; il m'inspirait, je l'avoue, un peu de répulsion. Le fils de la Mochon était maigre et cagneux ; avec ses yeux bigles, sa tignasse rousse emmêlée, sa figure barbouillée, il détonnait au milieu de la classe. Les autres enfants ou s'écartaient de lui ou bien s'en moquaient. J'avais sûrement, en lui parlant, la voix plus dure ou le ton dédaigneux. Le petit misé-reux ne paraissait point s'en apercevoir. Il y avait toujours un sourire sur sa face jaune et il ne demandait qu'à jouer avec ses camarades. Un jour cependant, que je l'avais malmené à cause de ses habits honteusement souillés de boue, il resta tout triste. Le lendemain, il me revint, un peu plus propre, le visage presque clair, à la main une grosse gerbe de fleurs des champs qu'il était allé cueillir lui-même. Pauvre petit Mochon, de quel air suppliant il me regardait et qu'il fut heureux lorsqu'après avoir pris ses fleurs je l'embrassai sur les deux joues !

Nous avons toujours dans nos classes quelque petit Mochon, déshérité de ce monde, plante chétive qui n'a eu encore pour se développer ni rosée, ni soleil, c'est vers lui que doivent se tourner nos regards et nos cœurs. Les autres, les enfants heureux, soignés et choyés par des mamans attentives, moins que lui ont besoin de nous ; si à tous nous devons nous donner, à celui-là réservons la meilleure part de nous-même : il en a tant besoin ! Aussi, dès que nous nous sentons portés à préférer, à favoriser inconsciemment ceux de nos élèves qui sont déjà mieux doués de la nature et de la fortune, disons-nous bien, pour nous ressaisir à temps : « Il faut aimer Mochon. » Le maître qui ne l'aimerait pas ne serait pas un maître.

JEAN GIRÉ.

REVUE DE LA PRESSE

Promenades militaires d'un nouveau genre.

Nous lisons dans *le Temps* que le colonel du régiment d'infanterie caserné aux Tourelles (boulevard Mortier), a eu l'heureuse idée de faire connaître Paris à ses soldats.

Il consacre l'après-midi du mercredi à la visite des monuments et musées de la capitale.

Deux compagnies sont désignées à tour de rôle. Les soldats quittent la caserne individuellement. Le rendez-vous est pour telle heure. Quand ils sont réunis, un sous-officier fait l'appel. Un officier en civil conduit ainsi le détachement à travers les salles du musée, arrête ses soldats devant les tableaux et les statues célèbres, leur donne de courtes et précises explications.

Quand on a tout vu, nouvel appel. On se donne rendez-vous ailleurs, une heure après. Là, la leçon de choses recommence. Les soldats reviennent, le soir, à la caserne, enchantés de leur après-midi, des enseignements qui leur ont été donnés et qui leur ont permis de mieux connaître les beautés de Paris, de se familiariser avec les chefs-d'œuvre que beaucoup d'entre eux, aux sorties réglementaires, n'auraient pas eu l'idée de rechercher.

L'exemple du colonel de la caserne des Tourelles a été imité par son collègue du régiment caserné au Château-d'Eau.

On a observé que, depuis que cette heureuse initiative a été prise, un plus grand nombre de soldats revenaient, le dimanche, dans les musées de Paris.

*
* *

Des oubliés.

Ces oubliés, dit *l'Ecole nouvelle*, ce sont les anciens élèves des écoles de Fontenay et Saint-Cloud, qui, après des études dont personne ne méconnaît les difficultés, arrivent à gagner, combien ?... 2 500 francs, exactement 2 375 francs à l'âge où l'on a le droit de penser au mariage, entre 25 et 30 ans.

Sans être envieux, il est permis de faire des comparaisons. Nous ne nous permettrons pas de rapprochements entre les professeurs d'écoles normales et les agrégés, mais on trouve dans l'enseignement secondaire des situations à peu près équivalentes au professorat primaire. Ce sont celles des chargés de cours de lycée et professeurs de collège. On sait qu'il leur faut être pourvus d'une licence. Or, on ne peut nier que le professorat est un titre aussi sérieux que la licence, à telle enseigne qu'un licencié ne peut être appelé à enseigner dans une école normale qu'à titre de délégué. Eh bien ! comparons les traitements. Le chargé de cours débute à 2 800 francs ; ses augmentations, par promotion, sont de 400 francs et son maximum est de 4 800 francs ; enfin, il a souvent des heures supplémentaires. Les professeurs d'école normale, eux, débutent à 2 500 francs ; leurs promotions sont de 200 ou 300 francs et leur maximum de 3 400 francs. Aussi, qu'arrive-t-il ? Ils cherchent des portes de sortie, et nombreux sont ceux qui quittent la carrière pour entrer dans l'inspection ou la direction des écoles primaires supérieures.

Notre confrère estime que l'échelle des traitements devrait partir de 2 800 francs pour s'élever, en quatre promotions de 300 francs, à 4 000 francs.

Voilà une prétention qui n'a certes rien d'excessif.

*
* *

Le « Relèvement social » poursuivi en justice.

Un certain nombre de débitants de la ville de Sommières (Gard) ont poursuivi le *Relèvement*

social en raison de sa campagne contre les cafetiers qui vendent des boissons malsaines. M. le pasteur Comte, le vaillant directeur de ce journal, a été condamné. Il a interjeté appel et, par l'organe de son défenseur, Me Georges Barbey, du barreau de Paris, soutenu le droit qu'il croyait avoir de signaler à l'attention du public et de l'administration certains débits de boissons, qui, « véritables maisons d'emprisonnement clandestin, présentent pour la santé de la jeunesse de réels dangers ».

La cour d'appel de Nîmes, tout en rendant hommage à « l'excellence du but poursuivi par l'inculpé », a cependant estimé que la publication de pareilles imputations avait un caractère diffamatoire. En conséquence, elle a maintenu la condamnation à 16 francs d'amende et 1 franc de dommages-intérêts que le tribunal avait prononcée contre le *Relèvement social*.

Il y a des jugements qui honorent le condamné, surtout quand les juges eux-mêmes sont les premiers à lui rendre hommage. F.

REVUE DES BULLETINS DÉPARTEMENTAUX

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le balayage des classes. Deux louables initiatives.

Le règlement scolaire, dans un but d'hygiène, de salubrité et de propreté sur l'importance duquel il n'est pas besoin d'insister, prescrit le balayage quotidien de toutes les salles de classe.

La loi met à la charge des communes l'entretien des locaux scolaires et la rémunération des gens de service en ajoutant : *s'il y a lieu*.

Il est regrettable que la loi n'ait pas été plus précise, car, dans la pratique, son application soulève des difficultés qui, le plus souvent, pourraient être aplanies avec un peu de bonne volonté de la part des conseils municipaux.

Que les petites filles, même les petits garçons, participent aux menus soins de propreté que réclament les salles où sont réunis un grand nombre d'enfants, rien de mieux ; mais qu'ils soient tenus, quels que soient leur âge ou leur position sociale, de remuer de lourdes tables et de procéder à des balayages fatigants et minutieux dans une atmosphère insalubre, c'est vraiment abusif.

Le conseil municipal de Saint-Hilaire-en-Lignières a décidé dans sa séance du 4 mai, que le balayage et le lavage des salles de classes seraient faits par le garde-champêtre aidé du cantonnier. Celui de Saint-Amand a chargé une femme du nettoyage des écoles de filles de la ville.

Nous sommes convaincu que, dans la plupart des communes, sans trop grever le budget, on pourrait, par des mesures intelligentes, décharger l'instituteur et les enfants de soins matériels incompatibles avec la dignité des uns ou la santé des autres.

(*Cher.*)

*
* *

Jardin scolaire. — Une heureuse combinaison.

M. N..., instituteur à V..., a introduit dans son école, d'une manière originale, l'enseignement pratique du jardinage. A côté du jardin du maître se trouvent les jardinets des élèves (un pour deux élèves). Ces petits jardinets, d'une superficie moyenne de 1 à 2 mètres carrés, sont disposés avec goût autour de la cour de récréation ou le long des murs de la classe. Ils sont séparés par des bandes gazonnées : une ligne de fleurs les borne ; au milieu sont les légumes.

A l'époque des semis et des plantations, le maître fournit les graines et les plants. Les deux camarades associés pour l'entretien d'un jardinet travaillent ensemble, à leur gré, sans contrainte ; ils se partagent ensuite les produits de la récolte, qu'ils peuvent emporter dans leurs familles.

Cette organisation n'a rien d'une réglementation scolaire, elle laisse à chaque élève une part d'initiative ; elle s'appuie principalement sur l'émulation et sur l'effort personnel. Cependant elle est des plus heureuses. J'ai vu ces petits jardinets à la fin d'un été sec et prolongé : ils formaient autour de l'école une bande verdoyante égayée çà et là de jolies fleurs, d'un effet très agréable.

Utilité au point de vue de l'enseignement des sciences, hommage rendu au travail manuel et, en particulier, au travail de la terre, habitude de s'entendre et de s'entraider, contractée par la collaboration de deux élèves à l'entretien du même jardinet ; tels sont les principaux avantages de cette heureuse combinaison.

(*Vienne.*)

*
* *

Dans l'intérêt de l'hygiène scolaire.

M. l'inspecteur d'académie adresse l'instruction suivante au sujet de l'emploi des ardoises et des dangers de contagion qu'elles présentent :

« Dans les écoles maternelles, classes enfantines et préparatoires, des ardoises en carton sont confiées *alternativement* aux enfants. Ces derniers ayant la mauvaise habitude de les essuyer avec la salive, et quelques-uns avec la langue, il y a là un grave danger de contagion qu'il est de notre devoir de prévenir. J'invite le personnel à éliminer progressivement ses fournitures et à les remplacer par du papier et des crayons ordinaires. Le léger surcroît de dépense sera largement compensé par la sécurité qui en résultera. Provisoirement on pourra, ainsi que cela se pratique en certaines communes, fixer les ardoises en carton sur la table par des clous ou une ficelle et habituer les enfants à les essuyer avec un petit chiffon. On évitera ainsi les échanges et les dangers de contagion.

« A une époque où l'hygiène infantile ou scolaire est si justement en honneur, ces humbles détails ont leur importance, et j'ai confiance dans la sollicitude du personnel pour ne pas les négliger. »

(*Haute-Vienne.*)

*
* *

Du rôle d'une institutrice chargée d'une laïcisation.

Une institutrice du Lot expose ses idées sur le rôle d'une institutrice chargée d'une laïcisation, rôle qui doit être plus éducatif encore qu'intellectuel. Il serait téméraire d'indiquer des moyens généraux d'action ; ces moyens doivent varier

suivant le milieu : ici une généreuse hardiesse, là une fermeté plus discrète.

Elle explique la nécessité de cette réserve :

« C'est qu'il s'agit quelquefois, — chose délicate et épineuse, — sinon de conquérir à l'idée laïque, ce qui paraît impossible pour le moment, du moins de forcer à la neutralité des esprits prévenus, des ennemis-nés dont l'influence locale est d'autant plus grande qu'ils ont pour eux la supériorité très contestable, peut-être, mais, hélas ! si incontestée, que donne la fortune. Que de tact, alors ! que de mesure ! que de pondération doit avoir l'institutrice pour faire disparaître, par le seul effet de son ascendant moral, les préjugés dont elle est entourée ! C'est ici, surtout, qu'elle doit se montrer dans ses rapports avec les autorités locales et les familles, comme dans ses relations privées, vigilante et sévère à l'égard d'elle-même ; et, sans rien abdiquer de ses droits, tout en restant souverainement ferme dans ses idées d'éducatrice laïque, incliner peu à peu, par la dignité de ses manières et de sa vie, le public, quel qu'il soit, à la déférence, au respect et à l'estime.

« Et alors, sa classe fût-elle déserte, ou ne fût-elle que médiocrement peuplée, l'institutrice qui aura ainsi produit sur les esprits un revirement en sa faveur, et conséquemment en faveur de l'idée laïque, n'aura pas fait œuvre stérile.

« Elle aura préparé le terrain pour l'avenir ; elle aura jeté au vent la semence qui, soyez-en certains, ne manquera pas, tôt ou tard, de germer et de fleurir. »

(*Lot.*)

*
* *

Préparation au C. A. P.

A l'occasion du compte rendu des compositions envoyées, en mars dernier, au comité de préparation au C. A. P., le rapporteur, directeur de l'École normale, fait l'observation suivante, dont tous les candidats devront tenir compte :

« C'est toujours un danger, lorsqu'on écrit, d'avoir sous la main un manuel où l'on trouve son sujet traité. On le lit pour s'entraîner, pour discuter au besoin les idées de l'auteur ; et, peu à peu, sans qu'on s'en doute, elles s'emparent de l'esprit et le dominent tout entier. On ne cherche plus d'idées, on n'essaie pas de composer et quelquefois même, on copie textuellement le manuel. Voilà comment la lecture peut nuire à la pensée. Le danger est tel que peu de candidats y ont échappé. »

(*Vendée.*)

REVUE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTRANGER

Défauts du système scolaire actuel en Allemagne.

Personne n'est satisfait de l'école, ni les maîtres qui y gémissent sous le poids du travail, ni les élèves qui n'en emportent rien de solide pour la vie. Un grand nombre de pédagogues s'efforcent d'améliorer le système. Mais en dépit de toute amélioration, l'esprit et les sens restent imparfaits, l'éducation laisse tout à désirer, car ses tristes résultats subsistent : peu de jugement, point de caractères, la barbarie dans les choses d'art, une indifférence totale pour les choses sacrées. Les trois ou quatre premières années d'enseignement procurent à l'enfant tant de souffrances qu'il ne connaît l'étude que comme un ennui. En outre, l'influence de l'école est nuisible au corps qui n'a aucune occasion de s'exercer.

L'instruction de l'enfant ne commence pas au moment où il entre à l'école pour être enfermé dans les murs gris de la classe. Depuis le moment où il a appris à parler, où il a commencé à questionner ses parents, ses frères et ses sœurs, ses compagnons de jeux, il a acquis une grande quantité de connaissances diverses. Quiconque a observé les tout jeunes enfants sait parfaitement qu'ils s'inculquent non seulement le nom de tel ou tel objet, mais que fréquemment ils s'informent de son origine, de sa constitution, de son utilité. Ils font sur les hommes et sur les choses qui les environnent des recherches si précises que bien souvent ils surprennent les grandes personnes et les mettent dans l'embarras.

Il serait donc très naturel que l'instruction des enfants fût continuée selon le procédé que leur a dicté leur instinct, puisque ce procédé donne de si bons résultats. Le succès en est dû : 1° à l'examen direct qu'il font de la nature ; 2° à leurs incessantes questions. Que l'on songe à tout ce qu'un enfant de six ans a appris depuis sa naissance où il ne savait absolument rien : sa langue maternelle, de nombreux récits, une quantité infinie de conceptions sur la nature et sur la marche de la civilisation, et il est arrivé à ce résultat, tout simplement en regardant et en questionnant. Je suis donc tenté de croire, je sais même que ces enfants, initiés à la nature par un maître expérimenté et patient accumuleront des connaissances surprenantes.

Mais au lieu de suivre la nature, on interrompt brusquement le développement de l'enfant, on l'arrache à la nature, on l'oblige, au détriment de sa santé, à rester assis dans une classe, on le contraint, à force de louanges et de reproches, à apprendre à lire, à écrire, à compter, ce dont il n'éprouve nul besoin. Mais la nature à laquelle il aspire de toutes ses forces, on la lui remplace par quelques images misérables.

Je ne conçois pas qu'on fasse écrire les enfants avant d'avoir exercé leurs yeux à voir les formes et les grandeurs, avant d'avoir donné à leurs doigts une certaine habileté, qu'on les force à lire des morceaux dont le contenu fourmille d'idées incompréhensibles pour eux, qu'on les tourmente avec les abstractions arithmétiques, alors qu'ils ne disposent encore que d'un petit nombre de connaissances intuitives. Ce sont là des fautes psychologiques si graves qu'on s'étonne que tous ne s'élèvent pas en masse contre un pareil système. Il y a plus, on est frappé de voir que, malgré huit années d'école, les élèves sont si peu avancés pour la lecture, l'écriture et le calcul.

Ces considérations nous font préconiser un enseignement en plein air, qui aurait pour tâche d'initier l'enfant à la nature et à la vie, de l'instruire en toute liberté, et pour procédé de lui laisser le droit plein et entier de questionner. Il s'agit tout simplement de faire suite à l'instruction que tout enfant a acquise avant son entrée à l'école, en se servant des procédés auxquels il est accoutumé et qu'il aime. La seule modification désirable consistera à remplacer les parents souvent inexpérimentés par un maître expérimenté ; l'enfant l'accueillera avec plaisir. Il rece-

vra enfin ce qu'il désirait déjà : des réponses exactes et complètes faites avec patience et bonté. Il sentira qu'il a un ami véritable, animé du désir de satisfaire sa curiosité. En plein air, dans la forêt, sur le lac, dans la prairie, sur la route, l'enfant acquerra en trois étés des connaissances usuelles qu'un élève de rhétorique ne soupçonne même pas. Combien d'élèves de rhétorique ne savent pas distinguer un aune d'un orme, le seigle du froment, un pommier d'un cerisier. Cet enseignement en plein air bouleversera bien des gens. Nous n'espérons rien de ces gens-là. Mais il y a encore des hommes assez énergiques pour tenir tête à l'assaut de l'école. Ils sont décidés à penser en toute liberté et à agir en conséquence. Nous nous adressons à eux, nous les invitons à marcher résolument de l'avant d'un pas ferme et assuré. Si nous sommes résolus à triompher, nous triompherons. Et il en vaut la peine, car il s'agit de la délivrance physique, intellectuelle et morale de l'Allemagne ; il s'agit d'un acte vraiment patriotique.

ARTHUR SCHULZ.

(Traduit du *Ernstes Wollen.*)

E. V.

* * *

Les cours de vacances pour instituteurs en Suisse.

Il est fortement question, en ce moment, d'organiser en Suisse des cours de vacances que pourraient suivre les instituteurs et les institutrices désireux de perfectionner leur savoir, de se mettre au courant des méthodes nouvelles ou des nouveaux enseignements. La conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique a été saisie du projet, et elle vient de demander leur avis aux bureaux des trois grandes associations d'instituteurs suisses.

Voici, d'après le compte rendu publié par *l'Educateur*, quel a été cet avis. Les cours de vacances auraient une durée de trois semaines. A leur programme figureraient les langues, les sciences physiques et naturelles, la pédagogie. L'enseignement serait, avant tout, expérimental et viserait, en particulier, à la mise au point des connaissances acquises antérieurement à l'école normale ; il se donnerait au moyen d'exercices et d'observations directes dans les laboratoires, dans les musées et les promenades botaniques et géologiques. Pour la pédagogie, les cours d'Iéna serviraient de modèle ; l'étude serait à la fois théorique et pratique et devrait être complétée par des séances de discussion où chacun pourrait exposer ses idées sur les sujets traités.

On demandera aux cantons de vouloir bien accorder des subventions aux instituteurs désireux de suivre les cours de vacances. La Confédération sera priée de voter une somme destinée à couvrir les frais occasionnés par les cours eux-mêmes. On attend, de l'organisation de ces cours, les meilleurs résultats. « Tous les délégués, dit *l'Educateur*, ont insisté sur les fruits excellents qu'ils attendent de l'institution des cours de vacances pour le corps enseignant et pour l'école suisse. Ils sont convaincus que celle-ci en bénéficiera directement dans ses méthodes et dans son unité et que, par la diffusion de la connaissance des langues, aussi bien que par le contact qui s'établira entre les instituteurs des diverses parties de la Suisse, l'idée nationale dans l'enseignement et en dehors de l'école en sera puissamment fortifiée. »

* * *

Les Congrès pédagogiques italiens.

Plusieurs congrès d'instituteurs se sont tenus en Italie pendant les vacances de Pâques. M. Toutey en donne, dans la *Revue pédagogique*, un bref compte rendu. Il constate tout d'abord que « les réunions pédagogiques et les congrès sont maintenant fort à la mode en Italie, car les Amicales se sont beaucoup multipliées au cours de ces dernières années. Le désir d'améliorer les méthodes et les procédés y est sans doute pour quelque chose, comme aussi l'esprit de solidarité entre membres d'un même corps ; mais surtout et par dessus tout, on a senti la nécessité de se grouper pour obtenir des communes un peu plus de justice et d'humanité. Le ministre de l'Instruction publique n'hésite pas d'ailleurs, par sa présence et par ses discours, à encourager cette tendance, tout en la maintenant dans les limites que l'intérêt supérieur de l'Etat semble devoir marquer. »

Le Congrès des Amicales a eu lieu à Bologne ; toutes les provinces y étaient représentées. On y a examiné les projets de loi relatifs à la situation des instituteurs, notamment le projet sur les retraites et le projet sur la nomination et la destitution des maîtres. L'Etat, par ses inspecteurs, interviendrait davantage dans la nomination, qui, actuellement, dépend presque exclusivement des communes, et il n'autoriserait la destitution qu'après une enquête démontrant que l'instituteur a manqué à ses devoirs professionnels.

Le Congrès a demandé aussi l'égalité des traitements entre les instituteurs et les institutrices, avec 1 000 francs au moins pour la classe inférieure.

Un Congrès des auteurs et éditeurs de livres classiques s'est tenu à Rome. On s'y est plaint de l'immixtion des communes dans les choses pédagogiques, et on a voté les résolutions suivantes :

« Dans le choix des livres classiques, liberté entière sera laissée aux maîtres qui doivent les employer sous leur propre responsabilité ;

« Les choix seront faits sous le contrôle des inspecteurs de l'Etat ;

« Il est désirable que les programmes aient une grande stabilité, et que les modifications de textes soient publiées au moins un an avant d'entrer en vigueur. »

J. FÈVRE.

VARIÉTÉS

DU GUESCLIN

Discours prononcé par M. Henry Roujon, membre de l'Institut, directeur des beaux-arts, à Dinan (Côtes-du-Nord), le 20 juillet 1902, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Du Guesclin.

Monsieur le ministre,

Messieurs,

Lorsque messire Bertrand Du Guesclin, comte de Longueville, connétable de France, eut trépassé, l'an 1380, devant la place de Châteauneuf-Randon, en la sénéchaussée de Beaucaire, des mains pieuses firent trois parts de sa dépouille. Ses entrailles furent recueillies par les cordeliers du Puy-en-Velay et l'église Saint-Laurent de cette ville les garde encore aujourd'hui. On dirigeait son corps vers la Bretagne pour qu'il fût inhumé au tombeau des ancêtres. Mais Charles V le réclama et ordonna de le déposer en la basilique de Saint-Denis. « Là, dit Froissart, il le fit mettre et coucher à ses pieds, et puis fit faire son obsèque aussi révéremment et aussi noblement comme si ce fût son fils, et y furent ses trois frères et les notables hommes du royaume de France. »

Le roi ne survécut que deux mois à son capitaine. Un tombeau digne de lui ne fut donné au connétable que par Charles VI, sous les voûtes consacrées à M. Saint Denys, dans la chapelle de saint Jean-Baptiste. Deux de ces modestes artistes du moyen âge, que la science moderne tire à grand' peine de l'oubli, Thomas Privé et Robert Loisel, « ymagiers et tumbiers de Paris », exécutèrent le travail. Au mois de mai 1389, la tombe fut inaugurée solennellement. On retrouve dans la *Chronique du religieux* le récit de cette cérémonie, le plus illustre hommage qu'eût encore reçu un simple serviteur de la couronne. L'évêque d'Auxerre officiait. Le connétable Ollivier de Clisson, les maréchaux Sancerre et Blainville conduisaient le deuil, avec le propre frère de Bertrand. Des seigneurs armés inclinaient des bannières aux armes de Du Guesclin et huit cavaliers portaient chacun un écu renversé avec des cierges. Ainsi se réalisa cette prophétie d'une humble nonne : « que l'enfant laid et disgracié du manoir de la Motte-Broons, traité vilainement par ses père et mère, serait un jour comblé d'honneurs par les fleurs de lis. »

Vos pères, messieurs, avaient revendiqué pour Dinan le cœur du héros. Vous êtes encore aujourd'hui les fidèles gardiens de cette relique. L'église de Saint-Sauveur le conserve, ce cœur qui n'a battu sous la chemise de mailles et le surcôt que pour les besognes surhumaines et les grands devoirs. Votre cité, austère et charmante, où le souvenir des temps féodaux semble embaumé dans la verdure, garde à messire Du Guesclin un culte aussi indestructible que le granit de sa colline. Son image est dans tous vos esprits, sa gloire flotte ici partout. Une première statue avait été érigée naguère sur cette place, théâtre d'un des premiers exploits de Du Guesclin. Mais cet hommage ne vous suffisait pas. Sire Bertrand était représenté à pied, lui l'homme des continuelles chevauchées! Il vous fallait un Du Guesclin armé de pied en cap, non seulement celui de l'histoire, mais plus encore celui de la légende. Cette noble pensée, que vous avez si longtemps caressée, s'incarne aujourd'hui dans le chef-d'œuvre d'un maître. Voilà pourquoi votre ville est en fête, et pourquoi nous sommes tous ici.

Soyez remerciés et félicités, messieurs. Merci à tous ceux, riches ou pauvres, qui ont contribué de leurs deniers à l'érection de ce monument de la piété nationale. Merci aux ouvriers de la première heure, à votre municipalité si dévouée, au maire d'hier, mon excellent ami, M. le député Jacquemin, président du comité; au maire d'aujourd'hui, M. Jouanin, son digne continuateur. Merci à la Bretagne d'avoir prouvé une fois de plus sa fidélité aux gloires françaises.

Laissez-moi vous dire aussi à quel point je me sens honoré d'être des vôtres aujourd'hui. Après avoir remercié le représentant du gouvernement, le ministre de la Guerre, si qualifié pour saluer le souvenir d'un grand soldat, après vous avoir apporté le salut cordial de M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, retenu, à son grand regret, loin d'ici, je n'aurais plus rien à dire. Je vous dois cependant l'expression de ma gratitude personnelle. Vous avez voulu m'associer, à titre de collaborateur, à cette solennité; c'est plus, en vérité, que je ne méritais. Mon rôle n'a-t-il pas été des plus faciles et des plus simples ? J'ai eu confiance en vous, comme vous avez eu confiance en moi. La bienveillance de M. le ministre des Beaux-Arts a su faire le reste.

Mais celui qui a le plus fait, messieurs, celui que vous ne sauriez trop remercier, c'est l'artiste merveilleux, infatigable, dont je salue avec une respectueuse et tendre affection la forte et souriante vieillesse : le maître Frémiet.

Au lendemain du jour où mon ami M. Jacquemin voulut bien me confier, au nom de la ville de Dinan, la mission de désigner un artiste, j'écrivis à M. Frémiet de venir me trouver. Notre entretien ne fut pas long. Dès les premiers mots, le maître avait dit oui. De conditions à déterminer, de difficultés pratiques, d'avantages personnels pour lui il ne fut pas même question. L'artiste n'avait vu qu'une chose : doter son pays d'une beauté nouvelle, exalter un souvenir de gloire, sculpter un héros de plus. Le statuaire de la Pucelle d'Orléans avait à cœur d'être le statuaire de Du Guesclin. « Je vous quitte pour aller me mettre au travail », me dit Frémiet avec cette bonhomie malicieuse qui donne à son commerce tant de charme. Il a tenu parole, comme savent le faire les dévots de l'art. Il a travaillé sans relâche. Je le savais tout entier à son œuvre. « Comment va Du Guesclin ? » lui demandais-je de temps en temps. « Il avance, me disait-il, mais c'est bien difficile » (les vrais maîtres trouvent toujours que c'est difficile). Enfin, il me dit : « Je vais avoir fini, et je crois que ce ne sera pas mal. » Vous pouvez juger, messieurs, de l'œuvre accomplie. Une de nos plus chères gloires est à jamais fixée dans la vie impérissable de l'airain. Gloire aussi au maître sculpteur qui nous donne cet orgueil et cette joie !

Messieurs, le gouvernement de la République

tient à honneur d'entretenir dans les âmes l'amour et le respect dont la vaillance, la vertu ou le génie ont fait la France si harmonieuse et si puissante. Le culte des morts immortels tient au cœur et aux entrailles mêmes de la démocratie.

Il est un nom qui domine et purifie notre histoire entière, celui de Jeanne Darc. Mais après ce nom, sacré en quelque sorte, vient celui de Bertrand Du Guesclin. Il n'est pas de héros plus populaire. Pourquoi la mémoire de ce chevalier du moyen âge demeure-t-elle ainsi chère au cœur des humbles ?

C'est que d'abord, bien que né dans un manoir, d'illustre lignée, peut-être de sang royal, il était peuple. Il le fut par son enfance sauvage, vagabonde, batailleuse, où les bourrades tinrent lieu de leçons. Il le fut par sa personne même, par sa figure énergique et ravagée, par sa tournure rustique, par sa force et son endurance. Il le fut surtout parce que, le premier peut-être, il aima le soldat. Il exigeait de ses hommes des tâches prodigieuses, mais il s'occupait du vivre et du couvert, donnait du vin avant l'assaut, veillait à la solde, soutenait leur cause comme la sienne propre et vivait de toute leur vie. Devenu duc et connétable, il gardait le cœur du chef de compagnies franches qu'il avait été à ses débuts. Il disait « mes gars » avec tendresse ; il était tout à tous.

Pourquoi encore ? Parce que son souvenir console d'une période universellement exécrée de notre histoire, de cette époque de sang et de larmes qui fit perdre un siècle au génie national, parce que son nom est synonyme de résistance à l'invasion étrangère et de délivrance. Parce qu'au lendemain de Crécy et de Poitiers, après la faillite sanglante de la chevalerie de théâtre, il conçut une guerre nouvelle, faite de surprises, d'embuscades et de stratagèmes, la vraie guerre des petits. Dans la mêlée, sa tête l'emporte, la folie de la race est la plus forte, il pique des deux, va trop avant et parfois se fait prendre. Mais cet Achille de l'épopée féodale est un Ulysse avant le combat. Certains de ses exploits semblent détachés d'un conte héroï-comique et comme d'une odyssée armoricaine. Qu'il entre déguisé en bûcheron dans une place bien gardée, que pour surprendre Rennes il fasse attacher une truie vivante et hurlante à la poterne Saint-Yves, c'est en paysan, j'allais dire en chouan madré, presque farceur, qu'il ruse avec la victoire. Ses hauts faits, racontés à la veillée, donnent encore à songer aux vieux chasseurs et font éclater de rire les petits enfants. Il joue à l'ennemi de bons tours, et c'est, comme on dit, « un malin » de tous les temps que ce preux d'autrefois.

Populaire ! Et comment ne le serait-il point ? Il a chevauché quarante ans sur tous les points de notre pays, partout où il y avait de beaux coups de lance à donner, purgeant la terre de l'envahisseur honni, des barons cruels, des routiers pillards, éteignant l'incendie au moment où il allait détruire la grange ou le colombier, disputant chaque pouce du sol sacré aux Navarrais du Captal ou aux Anglais de Chandos et de Montfort.

On a dit de je ne sais quel chef de hordes sauvages que l'herbe ne repoussait plus là où il avait passé. L'histoire, d'accord avec la légende, dira qu'elle renaissait, l'herbe nourricière, derrière le passage du bon connétable. Lorsque, docile aux vues géniales de son roi, Bertrand traîne après lui les compagnies en Castille, chaque lambeau du territoire qu'il arrache à ces bandes avides est restitué à la paix, au travail, et la charrue semble reprendre d'elle-même le sillon aux traces de son coursier. La guerre ainsi comprise fut un bienfait pour le pauvre homme souffrant du moyen âge, une sauvegarde contre les carnassiers qui l'opprimaient, la revanche du Jacques éperdu contre l'homme d'armes qui brûlait sa récolte et pillait son cellier. Dans ces belles « apertises » où l'imagier prestigieux et indifférent que fut Froissart ne voit que des horions échangés, Du Guesclin, du haut de son destrier bardé de fer, fait œuvre de civilisation.

Fut-il conscient de la mission bienfaisante qu'il accomplissait ? Question obscure et peut-être vaine. Gardons-nous d'embaumer cette farouche mémoire dans une fade légende et de prêter à ce routier du quatorzième siècle une philosophie qu'il ne rêvait point. Ce fut un homme de son temps : il aima la guerre pour la guerre, les coups pour les coups, l'aventure pour l'aventure, ne se plaisant que là où était « grand le froissis des lances ».

Le savant et excellent Siméon Luce, qui a écrit la vie de Du Guesclin avec la conscience d'un chartiste et la ferveur d'un hagiographe, va, dans son zèle de panégyriste, jusqu'à avancer que jamais le connétable ne commit « d'attentat à la propriété privée ». Je veux le croire... Mais n'est-ce pas vraiment vouloir trop prouver ? Pourquoi faire un abbé de ce gendarme ? Bien que marié à une femme versée dans les choses de l'astrologie, messire Bertrand ne devait guère lire :

Sa main digne,
Quand il signe,
Egratigne
Le velin.

Son rôle n'était pas de concevoir. Que faisait-il ? Il obéissait.

Il obéissait, messieurs, partout et toujours. Il a obéi, jusqu'au sacrifice de ses sentiments les plus profonds, jusqu'à étouffer le Breton en lui, à cette pensée royale, grandiose et prudente, où s'élaborait l'unité française. Il était, lui, le bras fidèle et fort. L'idée directrice, l'idée suprême et féconde, naissait à la cour royale, dans la riche librairie du Louvre, ou sous les ombrages de Beauté. Là, le roi souffreteux, malingre, ce monarque toujours assis, dont la main, atteinte d'enflure maligne, ne pouvait manier une épée, tenait conseil de gens avisés, théologiens, astrologues, voire un peu sorciers, vrais disciples de Sapience, qui latinisaient avec Pétrarque, commentaient Aristote, et, d'après les principes « de bonne policie », fixaient un but aux chevauchées. C'est sur un vote de ces clercs, après quelque subtil commentaire du « Songe du Verger », que l'épée de connétable fut remise par le roy à Bertrand, à ce chevalier « si peu avantageux et vêtu simplement de drap « griset » comme au plus vaillant, mieux taillé et « idoine de ce faire ». Ce règne de Charles V, si édifiant, presque attendrissant à relire, c'est la Fortune au service de l'Idée. La grandeur sublime de Du Guesclin fut d'avoir été l'instrument loyal d'un esprit supérieur, où palpita l'âme de la France d'hier et de la France de toujours.

C'est pour cela que nous l'aimons. On l'aime partout, partout on l'honore. Mais ici on le chérit tendrement. N'est-il pas vôtre entre les vôtres ?

Ne fut-il pas le Breton par excellence, aventureux, rusé, chimérique: mauvaise tête et grand cœur? Vous obéissiez à la voix secrète de votre race en souhaitant de le voir dresser sur votre ciel sa stature guerrière. Le voilà enfin devant vous, le voilà tel qu'il s'est fixé dans l'amour des hommes. Où va-t-il ainsi? Chevauche-t-il au hasard? Non, il marche, dans la seule conscience de sa force, vers les temps futurs, vers la civilisation et vers la paix, vers ce monde de la concorde et du travail qu'il préparait, probablement sans le savoir, à la pointe du glaive. Ses armes portaient : *Signum aquilæ nigræ volantis in campo argenteo.* Aigle noir sur champ d'argent. Quel symbole, messieurs, et quelle leçon! Ce grand vol d'oiseau de proie avait donc un sens? C'est sur le fond radieux de notre histoire, sur l'éblouissante clarté du génie national, fait de sagesse et de justice, que se détache la silhouette grandiose de ce rude ouvrier de la Patrie!

« VAU MAI ÉNFENTA QU'AVEUSA »

Ouvrant son *Manuel général*, Mme Dalbret y lisait, il y a quelques mois, ces lignes : *M. Waldeck-Rousseau vient d'instituer au ministère de l'intérieur une commission chargée de rechercher les causes de l'abaissement de la natalité et aussi les remèdes à cette situation déplorable.*

— Ah! s'écria-t-elle, les causes en sont-elles donc si mystérieuses? Il n'y en a qu'une, à vrai dire, et elle se nomme l'égoïsme. »

Et comme le flot accourt sur la grève à la marée montante, les idées, tumultueuses, assaillirent son esprit.

C'était un dimanche; elle avait le temps de songer à ce qu'elle avait vu autour d'elle, à ce qu'elle voyait chaque jour encore, et elle essaya de mettre de l'ordre dans ses pensées.

Un grand nombre de jeunes filles, la plupart peut-être, se marient persuadées que l'ère des divertissements et de la liberté s'ouvre pour elles. Elles ne rêvent que plaisirs, et se heurtent à des devoirs. L'un des plus doux, mais aussi le plus absorbant, est la maternité.

Le premier grief qu'elles formulent contre ce devoir est la déformation qu'il amène et la terrible souffrance qu'il occasionne. Pourtant cette double impression s'efface d'elle-même, et ce qui les affecte bien davantage, ce sont les soirées manquées, les voyages compromis, les piqueniques ou les bonnes promenades à deux empêchés par les soins constants et assidus que réclame l'enfant : voilà ce qui les irrite. Le père, lui, veut son repos du jour et de la nuit. Il aime l'enfant, mais surtout quand il dort : comme si c'était là son unique fonction!

Pauvres marmots! il faut bien qu'ils pleurent et qu'ils crient. C'est presque leur seule façon de se développer. Tout est normal chez eux, les petites maladies mêmes; mais, au lieu d'accepter un état de choses qu'ils auraient dû prévoir, les parents geignent et maudissent la maternité.

Et Mme Dalbret se rappelait qu'à ses débuts dans l'enseignement, elle s'était liée avec une toute jeune femme qui attendait un bébé. Le mari était professeur, gagnait 2 500 francs, et la dot de sa femme constituait un revenu du même apport. C'était donc 5 000 francs bien sonnants qui entraient chaque année dans l'heureux ménage. La vie, dans cette petite ville du centre, était d'ailleurs à bon marché.

Le bébé vint; il fut fêté, choyé, et la pauvre veuve, se rappelant, avec une douceur mêlée de tristesse, que naguère encore ces fêtes de naissance ensoleillaient son foyer, allait en jouir avec ses amis.

— Que vous êtes heureux! leur disait-elle, avec un peu d'envie peut-être.

Les époux souriaient tendrement, ils se penchaient ensemble pour prendre leur enfant au berceau, leurs doigts se rencontraient et, connaissant l'indulgence de leur amie, ils s'embrassaient, disant avec émotion :

— Oh! oui.

Mais bébé eut un rhume, qui mit la mère au désespoir. Bébé tomba de sa chaise, sans mal d'ailleurs, et le père gronda presque durement. Ses dents le firent souffrir, et le ménage de s'écrier :

— Quelles nuits nous passons! Quelle fatigue!

— Patience! disait Mme Dalbret; la petite enfance ne dure pas toujours. Il est vrai que, s'il en va chez vous comme il en fut chez moi, quand votre fille sera élevée, vous aurez à vous occuper d'un petit frère.

— Ah! non, par exemple, s'exclamèrent d'un commun accord les deux époux.

— Qu'en savez-vous? fit Mme Dalbret surprise.

— Mais, ma pauvre amie, reprit la mère, comment ferions-nous pour l'élever? Vous connaissez nos ressources : eh bien! nous n'avons pas un centime, vous entendez, pas un centime de reste au bout de l'année. Et nous nous passons de servante! Comment donc en nourrir un autre?

— Ma bonne amie, reprit Mme Dalbret en touchant du doigt une bavette garnie de valenciennes que brodait la maman, vous supprimeriez ceci, et montrant une petite robe blanche toute brodée : et cela aussi.

— Oh! grand merci! alors, autant vivre comme des ouvriers!

— Mais vous n'en seriez pas moins heureuse; ce serait une habitude à prendre, voilà tout. Des habits simples ne suffiraient-ils pas pour aller se promener sur la route de Saint-Jean ou de Cloyes? Ici, vous êtes comme à la campagne : personne ne vous voit. Inutile de vous embarrasser du luxe auquel vous étiez habituée à Paris. D'ailleurs, entre nous, votre Suzette est-elle une si grande coquette qu'elle absorbe déjà par ses toilettes tout le traitement de son papa?

— Non, sans doute, mais nos voyages à Paris?

— Eh bien, ma chère, vous les supprimeriez.

Les deux jeunes gens regardèrent Mme Dalbret sans complaisance, et de nouveau s'unirent pour crier avec force :

— Oh! pour cela, non!

Deux mois plus tard, le professeur fit un héritage. Le donateur était un parent éloigné, mais la somme était d'importance. Aussi la jeune femme ne put-elle se retenir de confier à Mme Dalbret la satisfaction qu'elle ressentait de cette bonne aubaine.

— J'en suis heureuse pour vous, dit celle-ci; et, avec un peu de malice, elle ajouta : « Le petit frère pourra venir, il ne mourra pas de faim. »

— Oh! nous avons déjà l'emploi de notre petite fortune et nos plans sont faits : nous passe-

rons nos vacances en Suisse et nous prenons une cuisinière.....

Mme Dalbret eut son changement et retrouva dans sa nouvelle résidence un ami de son mari. Il était marié et avait un gentil bébé de trois ans.

— J'en raffole, lui disait-il. Quel malheur que ma femme ait une santé si délicate ! J'aurais tant aimé me voir entouré d'enfants !

Sa jeune femme avait, en effet, mauvaise mine. Un jour elle s'alita, et Mme Dalbret s'en vint la voir.

— J'ai bien mérité d'être malade, lui dit son amie : il faut que je vous compte l'emploi de mon temps pendant cette quinzaine, et vous verrez combien peu je suis raisonnable. J'ai passé trois jours à Paris à courir les magasins ; chaque soir nous allions au théâtre. De retour ici, j'ai eu deux dîners et un bal et, pour me remettre, j'ai fait de la bicyclette. Hélas ! le grand air ne m'a pas fait de bien.

— Je le comprends, répondit Mme Dalbret d'un ton qu'elle eut grand peine à ne pas rendre sévère. Elle regardait avec pitié cette pauvre femme qui, ne se croyant pas la force d'être mère, fournissait une somme de fatigues à laquelle plus d'un homme robuste n'eût peut-être pas résisté.

A quelque temps de là elle rencontra, par hasard, une amie de sa mère qu'elle avait perdue de vue depuis quinze ans. Elle eut à subir un véritable interrogatoire.

— Vous ici ? qu'y faites-vous ?... Alors, vous avez perdu votre mari ?... Combien avez-vous d'enfants ?

— Trois.

— Et vous avez été mariée...

— Neuf ans.

— Oh ! pauvre femme ! Il ne vous aimait donc pas, votre mari ?

— J'ai lieu de penser le contraire, dit la veuve.

— Trois enfants ! reprenait la vieille dame d'un ton de pitié.

— Il ne me reste que ce bonheur-là, fit Mme Dalbret.

Son interlocutrice paraissait stupéfaite.

— Venez nous voir. J'habite ici avec ma fille. Ils ont un joli garçon bien fort, bien amusant ; nous en sommes fous.

— Ils n'en ont qu'un !

— Ah ! chère Madame, grâce à Dieu ! Il a pourtant été facile à élever, mais mon gendre répète sans cesse qu'on n'a plus aucune liberté. Veut-on aller au théâtre : ce soir-là le petit a la grippe. Le père veut-il s'échapper en bicyclette : le petit crie : « Moi, je veux que papa vienne à la promenade avec nous. » Et le papa reste. Nous l'aimons bien, mais quel tyran !

— S'ils étaient trois, fit en souriant Mme Dalbret, ils se tyranniseraient entre eux et se formeraient mutuellement le caractère.

La vieille dame secoua la tête et partit.

— Décidément, se dit Mme Dalbret, les parents ne veulent plus que leur bon plaisir. Que fait-on du devoir ? Et pourtant, quelle sauvegarde que l'enfant ! Que de malheurs évités grâce à lui !

Et Mme Dalbret se rappelait que, dans le paisible monde universitaire où elle vivait, il s'était passé tout récemment un véritable drame : une pauvre femme, poursuivie par l'idée fixe de la jalousie, avait voulu se tuer. L'affaire transpira, et chacun de s'écrier : C'est de n'avoir pas eu d'enfants qu'elle en est venue là. Ne trouvant rien à faire, elle s'est échauffée l'imagination et elle a perdu le sens.

— Ah ! certes, pensait Mme Dalbret en regardant la tête blonde de sa fillette, si nous voulons remplir dignement nos devoirs d'épouse et de mère, il ne reste guère de place en nos cerveaux pour la folle du logis. Et cela est un grand bienfait. Oh ! le bonheur du foyer, le seul vrai, l'unique bonheur ! se disait-elle avec amertume. Est-il possible qu'on ne l'apprécie que du jour où on l'a perdu ? Que les femmes acceptent donc courageusement leurs devoirs et leur rôle, et qu'elles disent avec les Provençales : « Vau maï énfenta qu'aveusa. »

JULIE SÉVRETTE.

UNE LECTURE BIENFAISANTE

Que ne suis-je institutrice ! me disais-je en parcourant le livre de Mlle Heurtefeu. Quelle joie, quel orgueil de se sentir presque la mère de ces petits !... Oui, presque la mère, et même souvent plus que la vraie mère, car si l'institutrice ne les a pas mis au monde, elle ne leur en donne pas moins la vie... la vie de l'intelligence et de l'âme. Jamais, je l'avoue, je n'avais compris cela comme je l'ai compris en lisant le livre de Mlle Heurtefeu [1]... Ces conseils aux institutrices, suite d'articles parus dans différents recueils pédagogiques, sont d'une inspiration si élevée en même temps que d'un bon sens si pratique, que pas n'est besoin d'être du métier pour les lire et les relire avec grand plaisir et grand profit.

Que dis-je, d'ailleurs ? N'en sommes-nous pas toutes, du métier, nous autres femmes ? N'avons-nous pas toutes ou des enfants, ou des neveux, ou des enfants de nos amis qui, ceux-ci, viennent à nous avec d'autant plus d'abandon qu'ils sentent que dans notre cœur rien ne leur fait concurrence ? Il y a de par le monde des enfants pour toutes les femmes qui regrettent de n'en pas avoir. Comme elle l'avait bien compris, celle qui a signé ces pages toutes pénétrées de l'amour de l'être humain, si supérieur à l'amour de l'individu !

« Tout ce dont on ne parle pas avec une partialité pleine d'amour ne vaut pas la peine d'être rapporté », a dit Gœthe. C'est avec cette partialité pleine d'amour que Mlle Heurtefeu parle d'éducation ; on sent que le rôle d'éducatrice est à ses yeux le plus noble de tous, celui qu'elle n'échangerait contre aucun autre. Aussi toutes ses paroles ont une sève, une vie, une puissance de conviction qui font de son livre, dont quelques chapitres cependant portent des titres rébarbatifs, la plus attrayante des lectures.

« Débat sur la correction mutuelle des dictées... » « De la règle d'accord du participe passé... » Cela n'est pas aride, le croiriez-vous ? Encore bien moins pédant : cela est au contraire plein de bonne humeur, plein de bon sens lumineux, plein d'entrain... Ecoutez plutôt :

« La langue française et ce qu'elle contient, c'est nos humanités à nous ; elle doit, pour nous

1. *Pour nos institutrices : conseils pratiques*, par Mlle Heurtefeu, avec préface de Maurice Bouchor. 1 vol. 8°, Pau, imprimerie Garet.

élever et nous élargir l'esprit, nous tenir lieu des langues mortes et vivantes, des immortels chefs-d'œuvre de l'antiquité que nous ne pouvons goûter ; mais elle est assez riche dans ses formes et dans son fond pour nous fournir tout ce qui est nécessaire à nos âmes... c'est pourquoi j'ose conclure par ce paradoxe qui va faire prendre en pitié ma pauvre cervelle : Si l'application de la règle d'accord des participes passés peut obliger les maîtres à faire réfléchir leurs élèves, les élèves à approfondir le sens des phrases, non seulement il ne faut pas supprimer cette règle, mais si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

Et que dire des chapitres intitulés : « L'âme de l'école » « La notion du beau à l'école primaire », « Les petites richesses que l'on perd »... C'est là qu'il faudrait tout citer. Mais il suffit de regarder le portrait mis en tête du volume pour pressentir les paroles de tendresse et de force que devait prononcer cette femme au regard clair riant sous les cheveux blancs, à la bouche énergique et bonne, au noble front bien construit, exprimant l'équilibre de l'être et la santé morale. Son contact devait être bienfaisant entre tous... On nous le dit dans une préface qui n'est pas un des moindre attraits du volume :

« Je l'ai connue trop tard et trop peu, mais assez pour que le souvenir en soit ineffaçable. Elle avait le don de la vie — c'est ce qui frappait d'abord en elle — une vivacité pleine de jeunesse, et les cheveux blancs n'y faisaient rien. Il apparaissait au premier regard qu'elle n'était la copie de personne, mais un être vraiment original. Elle avait, dans son école, une façon à la fois joviale et maternelle de faire marcher tout le monde, d'exciter les bonnes volontés, de secouer les apathies. Son esprit était comme l'air des montagnes qui stimule et rassérène. » Et plus loin : « Elle était religieuse à sa manière — qui fut très libre et très large. Le monde fut à ses yeux une œuvre de sagesse, de beauté, d'harmonie ; elle y voyait une intelligence active et aimante, et croyait que nous pouvons travailler avec elle à son œuvre divine tout en vivant selon la nature et la raison. »

Il n'en faut pas davantage, me semble-t-il, pour faire comprendre quelle source de force sera ce volume pour tous ceux dont la vie est consacrée à la tâche si belle de l'éducation. *Tolle, lege*, ces paroles mystérieuses qui retentirent jadis à l'oreille de saint Augustin, je voudrais les faire entendre à propos de ce livre à tous les instituteurs et à toutes les institutrices de France...

JULIE DE MESTRAL-COMBREMONT.

CHARITÉ ET SOLIDARITÉ

Te souvient-il encor du matin où, candides,
Sur les gazons naissants et sous des cieux splendides,
Seuls, n'ayant pour témoins que les arbres fleuris,
Ainsi que des oiseaux échappés de leur cage,
Nous prenions nos ébats au fond du vert bocage,
L'âme légère, en fête, et les yeux attendris ?

Tantôt nous écoutions le concert magnifique
Que des milliers de voix, comme un divin cantique,
Faisaient monter en chœur au Père universel :
Aux accords s'ajoutait le sonore murmure
D'un ruisseau qui, fuyant à travers la ramure,
Mirait dans son cristal le sourire du ciel.

Tantôt, interrompant notre extase pieuse,
Nous reprenions, émus, notre course joyeuse,
Le cœur tout enivré de son ravissement ;
Et je guidais tes pas, loin des ronces jalouses,
Sur les prés rajeunis et les fraîches pelouses,
Baignés dans la clarté calme du firmament.

Tout à coup, au détour du sentier solitaire,
Un vieillard en haillons, à l'aspect grave, austère,
Murmure sur un ton plaintif : « La Charité ! »
Et toi, vite, prenant dans tes mains une obole,
Et dans ton cœur l'accent et le mot qui console,
Tu fis briller l'espoir sur son front attristé.

Un autre jour, un soir, au déclin de l'année,
La montagne, partout de frimas couronnée,
Offrait l'aspect muet de la mort et du deuil ;
Les arbres mutilés étalaient leur détresse,
Et le bois, sans gaîté, sans amour, sans ivresse,
S'étendait devant nous comme un vaste cercueil.

Seuls encore, passant par la même vallée,
Où tout avait un air triste de mausolée,
Nous cheminions tous deux pressant nos pas trem-
[blants.
Et le ciel était noir, bas étaient les nuages,
Et partout, effrayants et sinistres présages,
Les cris d'oiseaux de nuit funèbres et troublants.

Nous allions, tâtonnant, déchirés par les ronces,
Au hasard, chancelants, n'obtenant pour réponses
A nos pressants appels, que leur écho lointain ;
Et nos yeux, que le vent aveuglait de poussière,
Inquiets, éperdus, sans soleil, sans lumière,
Ne guidaient plus nos pas vers aucun but certain.

Et la nuit descendait dans la brume épaissie ;
Et dans notre âme, sans un seul point d'éclaircie,
Nous la sentions tous deux, en silence accourir ;
Tout s'effaçait et tout entrait dans le mystère ;
Point d'étoiles au ciel, point de fleurs sur la terre,
Rien... si ce n'est, toujours le pauvre à secourir !...

Ah ! puissions-nous, tandis que le jour nous éclaire,
Offrant à l'indigence un abri tutélaire,
Pratiquer sans orgueil la Solidarité,
Et quand viendra le soir, avant que partout l'ombre
Nous ait enveloppés de sa grande aile sombre,
Voir resplendir enfin la Nouvelle Cité !...

E. CABANE,
Inspecteur primaire.

UN PEU DE TOUT & DE PARTOUT

LE CITRON ET LE RHUMATISME. — Il paraît, dit M. de Parville, qu'aujourd'hui le traitement du rhumatisme par le citron est très répandu en Allemagne ; mais la formule diffère de la nôtre. On doit avaler du jus de citron pur et à doses croissantes.

Le premier jour, on prend un citron ; le second jour, deux ; puis, successivement de jour en jour, trois, quatre, cinq, jusqu'à vingt-cinq.

On diminue alors la dose dans les mêmes proportions, mais en sens inverse. On arrive à absorber en vingt jours deux cents citrons !

On fabrique ainsi de l'urate acide de potasse, qui est, en effet, doué de grande solubilité, d'après les expériences de M. Vicario. Mais il faut posséder un estomac solide, et beaucoup d'esto-

macs se révolteraient contre cette thérapeutique intensive au citron.

Cependant, quand l'estomac y consent, le remède est bon, affirme M. Desplats, de Lille.

M. Desplats cite le cas d'un de ses malades rhumatisants, qui avait eu de nombreuses attaques avec manifestations cardiaques.

Les moyens ordinaires avaient été impuissants à le soulager. On essaya le citron à doses croissantes, si bien qu'au bout d'un certain temps le malade absorbait dans sa journée cinq chopes de jus de citron pur.

Au bout de dix à douze jours, l'amélioration était déjà sensible, et le traitement n'était pas terminé qu'il n'avait plus de douleurs. En même temps, son état général se fortifiait, et l'appétit devenait excellent.

Il faut joliment aimer le citron, par exemple!

La population de la Russie. — Les résultats du dernier dénombrement effectué en Russie, dont la compilation et la publication ont demandé près de deux ans, viennent enfin d'être communiqués. Nous apprenons ainsi que la population du vaste Empire, ami et allié de la France, s'élevait, en 1900, à 129 millions d'habitants, dont 107 pour la Russie d'Europe et 22 pour la Sibérie et le Turkestan russe.

Trois villes seulement ont plus d'un demi-million d'âmes. Ce sont Saint-Pétersbourg, 1 267 000 habitants; Moscou, 988 000 habitants et Varsovie, 614 800 habitants.

Pour faire cuire les pommes de terre. — Lorsqu'on se propose de manger les pommes de terre cuites à l'eau sous l'agréable forme culinaire dite « en robe de chambre », rien n'est plus déplorable que de trouver l'excellent tubercule amolli, aqueux, ce qui nuit à la fois à son bon goût et à son apparence appétissante.

Les ménagères ont à leur disposition un moyen facile de prévenir cet inconvénient. Il leur suffit, pour cela, d'avoir soin de ne mettre leurs pommes de terre dans l'eau où elles se proposent de les faire cuire, que lorsque cette eau est en pleine ébullition.

Cuites ainsi, les pommes de terre, même de qualité défectueuse, deviennent farineuses, fermes et sensiblement améliorées.

Le mot « chic ». — Si l'on en croit le *Journal des Débats*, la commission du dictionnaire de l'Académie a admis aux honneurs de la « francisation » officielle le mot *chic*.

L'admission a donné lieu, dit-on, à une assez vive discussion.

Il s'agissait de fixer deux acceptions du *chic* : dans l'une, le mot s'appliquant aux arts, doit indiquer la fantaisie, l'improvisation de l'artiste qui peint de chic, sans modèle.

L'autre acception était l'acception courante, le *chic* s'appliquant au goût du jour, aux caprices de la mode.

Les membres de la commission ont voté sur ces deux points. La première acception a été adoptée sans difficulté; pour la seconde, une assez vive opposition s'est produite.

Mais, au demeurant, l'ensemble a été voté, comme on dit au Parlement.

Voilà donc le chic pourvu de tous droits d'usage.

Les chemins de fer excentriques. — Deux articles, que la *Revue de Belgique* consacre « aux chemins de fer excentriques », donnent une suffisante idée de la hardiesse de quelques constructions.

Tantôt la ligne est poursuivie dans le désert : tous les matériaux manquent; il faut faire venir le bois, le fer et jusqu'à l'eau.

Le Transcaspien franchit l'Amou-Daria; il faut des milliers de madriers, et il n'y a pas un seul arbre à plus de 1 000 kilomètres.

Entre Merv et Tchardjoui, il faut établir la voie sur des dunes mouvantes de 60 mètres de hauteur.

Pour de pareils travaux, le train même devint une cité. Il se composait d'énormes wagons à deux étages, qui contenaient, outre le logement, des boucheries, des cantines, des forges, un wagon épicerie, etc.

Sur le Transsibérien, un wagon, dont l'extérieur n'est notoire que par la coupe byzantine des fenêtres, est disposé à l'intérieur en église; le panneau qui surmonte les portes d'entrée se découpe en arcature double, où est suspendu un jeu de cloches, petite voix ancienne de la foi, qui domine les grondements et mugissements de la vapeur et du fer.

Nous sommes plus familiers avec les chemins de fer d'altitude. Mais aucun de ceux que nous possédons aujourd'hui n'atteint les cotes de la voie péruvienne de Callao à Oroya, qui culmine à 4 772 mètres.

A cette altitude, les voyageurs éprouvent, il est vrai, de l'oppression, des douleurs à la tête et aux membres, des hémorragies par le nez et la bouche, une cécité momentanée; quelques-uns ont le vertige, d'autres des hallucinations, d'autres s'évanouissent; quelque fatigue peut les tuer.

Ajoutez que la peau s'irrite et se couvre de plaies, tandis que les lèvres se gonflent et éclatent.

Les ennemis du beurre. — La *Correspondance politique et agricole* rapporte le fait suivant :

Dans une ferme, où le barattage se faisait toujours normalement, un jour, sans cause apparente, le beurre ne se formait pas. L'état sanitaire du bétail était excellent, la nourriture n'avait pas été modifiée, la maturation de la crème avait été régulière; on ne pouvait attribuer l'accident à la température.

Un spécialiste consulté demanda : « Avait-on ajouté accidentellement ou intentionnellement une substance qui entrave l'agglomération du beurre? Ces substances sont le savon, l'eau de savon ou de lessive, l'ammoniaque ».

Le cultivateur interroge le personnel et apprend que la servante, chargée de *bien* nettoyer la baratte, avait, avec la meilleure intention, employé de l'eau savonneuse. La cause de l'accident de barattage était découverte : elle est assez intéressante pour être signalée à nos lecteurs.

PETITES ANNONCES

Pour répondre au désir souvent exprimé par bon nombre de nos lecteurs, nous ouvrons à leur usage, dans nos colonnes, une rubrique de « Petites Annonces », où nous insérerons celles qu'ils jugeront utile de nous envoyer, au prix de 10 centimes par mot.

Prière de joindre, en mandat ou timbres-poste, le montant de l'insertion calculé sur ce tarif, avec le texte de l'annonce à insérer.

L'Administration du Manuel Général se réserve le droit de refuser purement et simplement, sans en donner de motifs, les annonces qu'il ne lui conviendrait pas d'insérer.

Les *Annonces de librairie* notamment ne sont pas acceptées.

Privilège réservé à nos abonnés d'un an : 20 mots gratuits.

Pensionnat-externat, à céder pour la rentrée. M. G. 144.

On demande jeune fille, Brevet supérieur, pour pensionnat de demoiselles. Mlle Blondet, Chinon. M. G. 146.

Directrice école primaire supérieure demande surveillante, ayant expérience, pour dortoir, promenades, répétitions. Surveillance une semaine sur deux. Références. M. G. 150.

Ancienne maison Godin, Colin et Cie, à Guise (Aisne).

On demande pour les Écoles de la Société un Instituteur pourvu du Brevet supérieur, et de préférence marié.

Fournir les références en adressant les demandes à M. Colin, administrateur-gérant de la Société, avec l'indication « personnelle. » M. G. 151.

Gélibert, instituteur à Assignan (Hérault), possède un autographe de Victor Hugo qu'il désirerait vendre. Lui écrire pour conditions. M. G. 153.

On demande jeune fille, brevet supérieur, ayant déjà enseigné, nourrie et couchée pour pensionnat. Mme Bourgoin, Le Perreux (Seine). M. G. 154.

Institutrice six ans même famille, brevet supérieur, allemand, anglais, un peu piano, désirerait pour octobre place auprès jeunes filles. M. G. 155.

Instituteur, permuterait avec collègue des Alpes-Maritimes ou Var, proximité du littoral. Écrire à l'intéressé : Riffard, instituteur à Noves, Les Paluds (Bouches-du-Rhône). M. G. 156.

En Vente à la Librairie HACHETTE et Cie et chez tous les libraires et papetiers

CLASSEUR "Le Pratique"

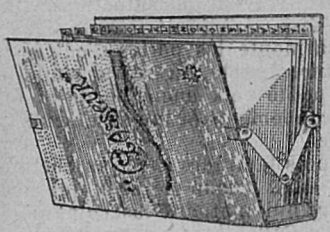

Mettre en ordre ses factures, ses lettres, grouper dans un classeur les adresses de fournisseurs, etc., telle est une des obligations, on peut même dire une des nécessités de la vie journalière de chacun.

Pour répondre à ce besoin, nous avons créé cet article spécialement pour les gens du monde. Le classeur est recouvert d'une élégante percaline, à l'intérieur sont disposées des feuilles avec encoches indiquant les lettres de l'alphabet et permettant de trouver immédiatement la place cherchée. De plus un intérieur muni aussi d'un répertoire, est ajouté à chaque classeur, ce qui permet lorsqu'il est complet de retirer l'intérieur et de conserver la correspondance ou les factures avec des indications de dates ou des annotations particulières.

N° 155.	Prix du classeur, intérieur compris. .	3.85.	Par colis postal à domicile.	4.80
N° 154.	— seul, sans intérieur.	2.65.	—	3.60
N° 156.	Prix de l'intérieur seul.	1.20.	—	2.15

Toute commande adressée à la **Librairie Hachette et Cie** doit être accompagnée de son montant, augmenté des frais de port. Toutefois, toute demande atteignant ou dépassant vingt-cinq francs est expédiée en France, frais de transport et d'emballage à notre charge. — *Envoi des fonds par mandat-poste.*

Vient de paraître :-

LA NOTICE ILLUSTRÉE N° 107

contenant la nomenclature de toutes les pièces détachées et les renseignements nécessaires au montage de notre

Modèle en réduction au 1/25e d'une

Locomotive Coupe-vent

à grande vitesse P.-L.-M.

Cette notice contient aussi la description de la chaudière et des différents systèmes de distribution simple et à détente, changements de marche, freins, etc., employés dans les machines à grande vitesse. **Prix : 0 fr. 75.**

Pour recevoir la NOTICE ILLUSTRÉE N° 107 franco, *prière d'adresser cette annonce accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste à*

RADIGUET & MASSIOT

13 et 15, boul. des Filles-du-Calvaire (Cirque d'Hiver) PARIS

CRAIE ET PASTELS ROBERT

Durieu, Usine et Bureaux, *156, rue Broca, Paris,* XIIIe Arrond., Succr de *F. Jacquier et Cie*.

Seule fabrique de Craie et Pastel « *Robert* » de toutes couleurs pour tableaux noirs, etc. — Exiger la marque à feu sur les boîtes : Craie Robert (déposée). La craie artificielle « Robert », très douce, a l'avantage de ne pas rayer les tableaux et de ne pas salir les doigts. *Craie « Robert »* pour *tailleurs* et *billards*, en toutes couleurs, qualité supérieure. — Toiles et tableaux ardoisés. Ardoises naturelles et factices avec encadrement métallique perfectionné et breveté. Envoi *franco* de tarifs et échantillons.

Remise aux membres du corps enseignant.

PLUME SCOLAIRE

DE J. ALEXANDRE

Franco à l'essai. — Spécimen des

MONTRES et BIJOUX TRIBAUDEAU

Les Fabriques de G. TRIBAUDEAU, Fr principal à BESANÇON, livrent par an plus de 500.000 objets : **Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations.** *Franco Tarifs illustrés*

Remise aux Fonctionnaires.

AUTOCOPISTE-NOIR Imprimez vous-même

Circulaires, Dessins, Plans, Musique, Photographie. — SPÉCIMENS franco. **J. DUBOULOZ, 9, Bd Poissonnière, Paris.**

HORS-CONCOURS, MEMBRE DU JURY, Paris 1900.

Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Vient de paraître :

I. PRÉCEPTIS

PROFESSEUR PRINCIPAL A L'ÉCOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE DE MONTREUIL-SUR-MER

PRÉCIS

DES

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES

des Écoles primaires supérieures, du Brevet élémentaire et de l'Enseignement secondaire des jeunes filles

AVEC UNE PRÉFACE

Par G. COLOMB

SOUS-DIRECTEUR DU LABORATOIRE DE BOTANIQUE DE LA SORBONNE

Un volume in-16 illustré de 347 figures, cartonnage toile . . . . . 4 fr.

ON VEND SÉPARÉMENT ;

Précis des Sciences physiques. 1 vol. in-16 cart. toile . . . **2** fr.

Précis des Sciences naturelles. 1 vol. in-16 cart. toile . . . **2** fr.

M. Préceptis a pensé, non sans raison, qu'il serait fort utile pour les élèves, comme pour les maîtres, de posséder un bon résumé de sciences physiques et naturelles destiné aux Enseignements intermédiaires entre l'Ecole primaire et le Lycée.

Il a donc redigé avec un soin, une science et une conscience auxquels je me plais à rendre hommage ce petit livre qui renferme, en 470 pages, un mémento clair et complet de toutes les matières comprises dans les programmes des Cours complémentaires des Ecoles primaires supérieures, de l'Enseignement des Jeunes Filles et du Brevet élémentaire.

Etant donné le nombre restreint des pages qu'il renferme, ce petit livre n'a pas la prétention de se substituer à l'enseignement oral des maîtres ; mais il remplacera avec avantage le sommaire que les maîtres ont pris l'habitude de dicter à la fin de chaque classe.

Ce sommaire dicté est nécessaire, d'abord parce qu'il y a fort peu d'élèves qui sachent prendre des notes convenables et ensuite parce qu'il permet aux élèves de se reconnaître au milieu de la multitude de connaissances qu'on exige d'eux. Pendant toute la durée de leurs études, il est pour eux un guide sûr et fidèle.

Malheureusement une dictée prend toujours un certain temps et c'est un inconvénient tellement sérieux que beaucoup de professeurs ont dû renoncer au sommaire sous peine de ne pouvoir arriver au bout de leur programme.

Le livre de M. Préceptis est un ensemble de sommaires tout faits. En l'adoptant, les maîtres gagneront donc un temps précieux et ils mettront entre les mains de leurs élèves un guide nécessaire.

Telle est l'idée même du livre.

L'exécution présentait, on s'en rend compte, de sérieuses difficultés.

Il fallait, en effet, d'une part éviter la sécheresse d'une énumération rapide de faits et de principes, d'autre part ne pas se perdre dans des développements qui auraient dépassé le cadre restreint dans lequel on était tenu de se renfermer.

Avec une habileté et une science pédagogique qui dénotent une longue expérience professionnelle, M. Préceptis a su naviguer entre ces deux écueils.

Sans nuire à la clarté toujours lumineuse de son exposition, il a su partout condenser en quelques phrases brèves de longues démonstrations et des raisonnements compliqués. En toutes circonstances, il a su trouver le mot caractéristique et qui frappe.

De nombreuses figures, fort bien choisies, des schémas plus nombreux encore, complétés par des légendes explicatives, viennent éclairer le texte et suppléer à la concision du discours.

Aussi, l'élève attentif, qui après le cours ou lorsqu'il s'agira de repasser ses matières en vue d'une composition ou d'un examen lira ce livre et étudiera les figures, ne manquera pas de voir surgir devant lui, vivante, la leçon du maître.

Son travail de revision sera donc singulièrement facilité par le pouvoir évocateur qu'il est impossible de ne pas constater dans l'ouvrage de M. Préceptis.

De ce que cet ouvrage est indispensable aux élèves qui suivent un cours, il ne s'ensuit pas qu'il soit sans utilité pour ceux, moins privilégiés, qui ne peuvent pas jouir des leçons d'un maître. Car de cette *collaboration* du texte et de l'image que nous avons signalée plus haut résulte un ensemble très complet qui constitue une excellente introduction à la lecture d'ouvrages plus détaillés.

Ma conviction est donc que tous, maîtres et élèves, ont le plus grand intérêt à faire bon accueil au livre de M. Préceptis. Je suis sûr que ce livre rendra les plus grands services. C'est d'ailleurs l'œuvre réfléchie d'un homme qui connaît à fond ce qu'il enseigne et qui sait enseigner.

G. COLOMB,
Sous-Directeur du laboratoire de Botanique de la Sorbonne.

Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Vient de paraître :

J. DUSSOUCHET

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE AU LYCÉE HENRI IV

COURS PRIMAIRE

DE

GRAMMAIRE FRANÇAISE

Théorie

990 Exercices

150 Rédactions

RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES OFFICIELS ET A L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26 FÉVRIER 1901 RELATIF A L'ORTHOGRAPHE

COURS MOYEN

CERTIFICAT D'ÉTUDES (7 A 11 ANS)

LIVRE DE L'ÉLÈVE. — Un volume in-16 de 288 pages avec gravures. Cartonné. . **1 fr. 25**

Ce livre est destiné au **Cours moyen** des écoles primaires, c'est-à-dire aux enfants de 9 à 11 ans qui se préparent au **Certificat d'études**.

Il se distingue par les **nouveautés suivantes** :

La **partie théorique,** très courte, comprend 100 pages à peine sur les 288 pages du volume entier; les règles toujours déduites des exemples sont condensées dans une formule précise et facile à apprendre par cœur.

Chaque leçon de grammaire avec les exercices correspondants forme un groupe distinct de deux ou plusieurs pages.

Les **Exercices,** au nombre de **990,** comprennent :

240 Groupes de mots ou de phrases détachées pour l'application immédiate de la règle.

255 Dictées sur l'orthographe de règle; elles sont toujours accompagnées de questions d'intelligence et de grammaire, semblables à celles qui suivent les dictées données dans la plupart des examens du Certificat d'études.

250 Exercices d'orthographe d'usage; homonymes, synonymes, contraires, dérivés et composés.

95 Exercices d'élocution pour l'explication des morceaux (prose et poésie) à étudier ou à reproduire par écrit.

150 Rédactions d'observation et d'invention se rapportant à la morale, ou empruntés aux besoins de la vie quotidienne, ou choisies parmi les sujets donnés au Certificat d'études.

Une place très importante a été donnée à la *conjugaison*, ainsi qu'à l'*analyse grammaticale et logique.*

Les exercices sont divisés en deux séries : la *première série* destinée à la 1re année du Cours moyen; la *seconde série* (*Exercices complémentaires*) aux élèves de la 2e année du Cours moyen.

Le Cours complet comprendra 8 volumes in-16 cartonnés :

I. *Cours préparatoire.*	Livre de l'élève. 1 volume.	»	»
—	Livre du maître. 1 volume.	»	»
II. *Cours élémentaire.*	Livre de l'élève. 1 volume avec gravures — (*en vente*).	0 fr.	75
—	Livre du maître. 1 volume — (*en vente*)	2 fr.	50
III. *Cours moyen.*	Livre de l'élève. 1 volume — (*en vente*)	1 fr.	25
—	Livre du maître. 1 volume.	»	»
IV. *Cours supérieur.*	Livre de l'élève. 1 volume.	»	»
—	Livre du maître. 1 volume.	»	»

Paris. — E. KAPP, imprimeur, 83, rue du Bac. *Le Gérant :* A. TEMPLIER.